

Les bons réflexes contre les cambriolages



Protégez les accès

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés : volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme.

Soyez prévoyant

- Photographiez tous vos objets de valeur : en cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de police ou de gendarmerie et l'indemnisation par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence de tous les matériels et biens de valeur et conservez vos factures.

Soyez vigilant

- Fermez systématiquement la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous perdez un jeu de clés.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Ne commettez pas d'imprudence

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez dans le jardin ni échelle, ni outils, ni échafaudage : ils offrent des moyens faciles pour entrer chez vous.